VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

A L'ENCAN—INSTALLATION DE LAITERIE.

La Propriété de J. J. ROTH & FILS, Paroisse de Jefferson, Chemin Labarre, au-dessus de "Hiland Park", Southport.

JEUDI, le 13 juin 1912, à 11 heures A. M.

Comme suit: 35 vaches, 10 veaux, 1 taureau, 3 bons chevaux, 2 poulains, 1 charrette à lait, 1 wagon à fourrage, 2 sangs à fourrage, 1 sangle à eau, 1 machine pour couper le foin, 1 charrue double, 3 jeux de harnais, 1 glacière à lait, 4 bidons à lait de 8 gallons et tout ce qui appartient à une installation de laiterie.

Conditions de la vente — Sommes de $100 et au-dessous comptant; toutes au-dessus de $100.00, en un crédit de 6 mois avec bonne sécurité approuvée.

L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle. Sans limite ou réserve.

E. S. COBB, Encanteur,
Bureau, 913 rue Gravier. Phone Main 2577.

26 mai—26—juin 9

A L'ENCAN—LA LAITERIE BELLEVUE.

La Propriété de ALBERT BAROUSSE, No 205 Olympia, A l'ilet de la rue Canal, en face de l'Ecole Beauregard.

JEUDI, le 20 juin 1912, à 11 heures A. M.

Comme suit—50 vaches, 1 taureau, 4 bons chevaux de travail, 2 wagons à lait, 1 wagon à fourrage, 2 sangs à fourrage et à eau, 2 jeux de harnais, 1 jeu de bidons à lait, et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre.

CONDITIONS DE LA VENTE—Sommes de $100 et au-dessous comptant: toutes au-dessus de $100.00 en un crédit de 6 mois avec bonne sécurité approuvée.

L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle. Sans limite ou réserve

E. S. COBB, Encanteur.
Bureau 913 rue Gravier—Phone Main 2577.

Ceci est un lot de vaches extra Holstein et Jersey. 9 juin—9 16

A L'ENCAN—INSTALLATION DE LAITERIE

LA PROPRIETE DE LOUIS GIUNTZ,

Coin des rues Colapissa et Dublin, croisement du Mississippi Valley R. R., avenue Carrollton.

SAMEDI, LE 15 JUIN 1912, A 11 HEURES A. M.

Comme suit: 18 vaches, 1 taureau, 3 bons chevaux, 2 poulains, 1 charrette à lait, 1 wagon à fourrage, 1 barouche, 1 "jumper", 2 jeux de harnais, 1 jeu de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie. Aussi cent volailles.

Conditions de la vente—Sommes de $100 et au-dessous au comptant. Toutes au-dessus de $100.00 en un crédit de 6 mois avec bonne sécurité approuvée. L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle. J'ai déménagé du "Metairie Ridge" à la susdite adresse pour être vendus. Prenez les chars de Ceinture de Tulane pour la vente.

E. S. COBB, Encanteur. Bureau, 913 rue Gravier. Phone Main 2577.

9 juin—1f

Louis C. Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, Retiré,

2836 Rue Howard, entouré par plusieurs lignes de chars et autres améliorations.

SUCCESSION DE FRANCESCA BARONE.

No 100,283—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bureau 347 Carondelet. Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, le JEUDI, le 13 juin 1912, à midi, en vertu et conformément à un jugement rendu le 29 avril 1912, et lu en pleine cour ledit jugement signé en pleine cour le 3 mai 1912 par l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrites à savoir:

Un certain lot de terre en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Trémé, maintenant N. Liberté, Planché, maintenant Marais, Quartier et Chemin du Bayou, désigné par le lot No 3 et mesurant 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Liberté sur lesdits nouvellement rue Trémé, 75 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 4, 30 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lesdites améliorations étant connues par les Nos 1225 et 1227 N. Trémé.

Acquise par Mlle Thérèse Jacob par achat d'Aurore Infergues, par acte pardevant Edward Barnett, notaire, le 17 février 1847.

2. Un certain lot de terre dans le Second District, dans l'ilet No 236, borné par les rues Roman, Dumaine, Prieur et St Philippe, et désigné par la lettre "B", mesurant 42 pieds de face à la rue Roman par 86 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et amélorations qui s'y trouvent, lesdites améliorations étant connues par le No 911 rue N. Roman.

Acquise par Mlle Thérèse Jacob par achat de John Kelfer par acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 4 octobre 1892, enregistré C. O. B 145, folio 410

Termes et conditions—Comptant sur adjudications. les acquéreurs devant passer les ventes à leurs frais pardevant F. D. Charbonnet, notaire.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur Améliorées dans le Deuxième District.

No 911 N. Roman, Maison Simple.

Nos 1225 et 1227 N. Liberté, Cottage Double avec deux chambres et cabinet de chaque côté.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 13 JUIN,

Positivement au Dernier et Plus Haut Enchérisseur.

(In Re Succession de THERESE JACOB)

Mme ADINE REED vs ELLA HART et als.

No 94,474—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bureau 347 Carondelet. Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, le JEUDI, le 13 juin 1912, à midi, en vertu et conformément à un jugement rendu le 29 avril 1912, et lu en pleine cour ledit jugement signé en pleine cour le 3 mai 1912 par l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1. Un certain lot de terre en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Trémé, maintenant N. Liberté, Planché, maintenant Marais, Quartier et Chemin du Bayou, désigné par le lot No 3 et mesurant 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Liberté sur lesdits nouvellement rue Trémé, 75 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 4, 30 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lesdites améliorations étant connues par les Nos 1225 et 1227 N. Trémé.

Acquise par Mlle Thérèse Jacob par achat d'Aurore Infergues, par acte pardevant Edward Barnett, notaire, le 17 février 1847.

2. Un certain lot de terre dans le Second District, dans l'ilet No 236, borné par les rues Roman, Dumaine, Prieur et St Philippe, et désigné par la lettre "B", mesurant 42 pieds de face à la rue Roman par 86 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et amélorations qui s'y trouvent, lesdites améliorations étant connues par le No 911 rue N. Roman.

Acquise par Mlle Thérèse Jacob par achat de John Kelfer par acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 4 octobre 1892, enregistré C. O. B 145, folio 410

Termes et conditions—Comptant sur adjudications. les acquéreurs devant passer les ventes à leurs frais pardevant F. D. Charbonnet, notaire.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Giocamo Di Corte

No 100,467—Cour Civile de District, Division "B"

DOUBLE COTTAGE

ET

MAGASIN DE VALEUR

3628-32 rue Magazine,

COIN ANTONINE.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur, —MARDI, le 25 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 21 mai 1912 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire sus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, etc., qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet No 212, borné par les rues Magazine, Antonine, Foucher et Constance, mesurant 29 pieds de face à la rue Magazine, sur 125 pieds en profondeur et face à la rue Antonine et forme l'encoignure des dites rues et mesure comme précité.

Les améliorations consistent en un double cottage et magasin combiné avec vestibules, 9 chambres, etc., et est connu comme Nos Municipaux 3628-32 rue Magazine, coin Antonine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit devant être attestée par billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1912 et devant déposer dix pour cent du prix d'achat.

JACOBS-GLEASON INC.
S. L. JACOBS, Encanteur,
Legier & Gleason, James O'Connor, avocats.

2 juin—2 9 16 23 30—juil 2

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de THOS. J. HARNETT.

No 95,187—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.

A L'ENCAN

Le Stock entier en Marchandises de la Quincaillerie bien achanlandée,

Nos 1615-19 Avenue Tulane, entre S. Robertson et Claiborne.

Comprenant peintures de toutes descriptions, vernis, couleurs, serrures, écrous, résine dure, térébenthine, huile de lin, huile de coton, lampes, lanternes, blanc d'Espagne, alabastine, chaux, sicatifs papier sablé, peinture émail doré, seaux, bidons, bassins, ustensiles de cuisine, plats, fournaises, lampes, lanternes, paniers à provisions, agrès de pêche, haches, bêches, rateaux, cordage, feu neaux à bois, gaz et charbon, clous, papier de toilette, cages pour oiseaux, accessoires d'école articles de papeterie, balais, et congeleur de crème, équipement de baseball, "bats", gants, guards, ornements, guarde feu, contre poids de chassis, foyers en fonte, lampes couteaux de poches, rasoirs, ciseaux, couteaux, fourchettes, cuillères, colliers de chiens, tourne-vis, arrosoirs, coffre-fort en fer, bureau, deux caisses registreuses, vitrines à exposition, comptoirs, échelles pliantes, et autres articles trop nombreux pour être mentionnés, aussi un cheval, charrette et harnais.

Seront vendus en vente publique, VENDREDI, 14 juin, à 11 heures du matin sur les lieux ci-dessus mentionnés.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Léonard L. Stern, Encanteur—En vertu d'un ordre signé le 29 mai 1912, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, la propriété suivante décrite, à savoir:

Tous les meubles ci-dessus mentionnés suivant inventaire enregistré

Conditions—Comptant.
STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

Titche et Rogers, avocats.
2 juin—2 9 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION Mme HENRY WETZEL.

No 100,316—Cour Civile de District—Division D.

Joli Cottage Double

2617-19 Rue Clara,

Entre Troisième et Quatrième.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.—Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 18 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 8 mai 1912, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une parcelle de terrain dans le Quatrième District de la ville de la Nlle Orléans, dans le carré borné par les rues Troisième, Quatrième, Clara et Willow, désigné par la lettre A sur un plan de C. Uncas Lewis, daté du 22 avril 1912, copie duquel est annexé à un inventaire de Scott E. Beer, notaire, pris en cette affaire, et suivant lequel plan ledit lot de terrain commence à un point quatre vingt quinze pieds d'x pouces de l'intersection des rues Troisième et Clara, et mesure à partir du dit point le long de la rue Clara vers la rue Quatrième une distance de trente et un pieds, quatre pouces et quatre lignes, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante cinq pieds, six pouces. Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 2617-19 rue Clara et consistent en un double cottage, contenant 3 chambres de chaque côté et se louant $9 par mois chacun.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou en six deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets à ordre de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 0/0 d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles. 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1912. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication: acte de vente devant Mayer S. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

14 mai—14 19 26—juin 2 9 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Giocamo Di Corte

No 100,467—Cour Civile de District, Division "B"

DOUBLE COTTAGE

ET

MAGASIN DE VALEUR

3628-32 rue Magazine,

COIN ANTONINE.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur, —MARDI, le 25 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 21 mai 1912 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire sus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, etc., qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet No 212, borné par les rues Magazine, Antonine, Foucher et Constance, mesurant 29 pieds de face à la rue Magazine, sur 125 pieds en profondeur et face à la rue Antonine et forme l'encoignure des dites rues et mesure comme précité.

Les améliorations consistent en un double cottage et magasin combiné avec vestibules, 9 chambres, etc., et est connu comme Nos Municipaux 3628-32 rue Magazine, coin Antonine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit devant être attestée par billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles.

L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1912 et pour tous certificats. Acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.,
Encanteurs.

24 mai—24 26—juin 2 9 16 23 30

VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 1025 rue Ursulines.

SUCCESSION DE DIETRICH VON EINSIEDEL.

No 50,901—Cour Civile de District, Division B.

A L'ENCAN,

Jeudi, 13 Juin 1912, à midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division B, dans l'affaire de la Succession de Dietrich Von Einsiedel, dossier No 50,901, daté et signé le 10 mai 1912 et qui m'a été adressé j'offrirai en vente à l'enchère publique aux jour, heure et lieu la propriété décrite comme suit:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré borné par les rues Ursulines, Rampart, Bourgogne et Hôpital, mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines sur soixante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant à une distance de cent dix pieds de la rue Rampart et est décrit par la lettre B sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Omer Villeré, ancien notaire, daté du 9 avril 1884.

Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal 1025 rue Ursulines.

Conditions—Comptant; acte de vente devant être passé devant Gustave J. Ricau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dart, Kernan et Dart, avocats.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE LLOYD POSEY.

No 99,920 — Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 2 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker juge de la ci-devant dite Cour, Division D, daté du 24 mai 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir—

Premier—Une certaine étendue de terrain indivisée dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans sur le côté ouest du Canal de l'Avenue Jourdan et pour connaissance subdivisée en dix parcelles adjoignantes désignées par les lettres K L M N O P Q R S et T. La parcelle K commence sur le côté Nord de la rue Miro (ou Liberal projetée) sur laquelle a une profondeur et façade de 325 pieds sur une façade sur le côté ouest du Canal de l'Avenue Jourdan de 195 pieds et 2 lignes. La parcelle L adjoint la parcelle K et mesure 195 pieds 2 lignes de façade au côté Ouest du Canal de l'Avenue Jourdan sur une profondeur entre lignes parallèles de 325 pieds et est bornée du côté nord (ou côté du lac) par la ligne le séparant de la parcelle M et bornée du côté sud (ou fluvial) par la ligne de la parcelle K. Adjoignant la parcelle L se trouve la parcelle M, adjoignant la parcelle M se trouve la parcelle N, de la adjoignant la parcelle N vient la parcelle O, et ainsi de suite viennent les parcelles P Q R S T, l'une adjoignant l'autre et mesurent respectivement 195 pieds 0 pouce et deux lignes de face sur le côté ouest du Canal de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 325 pieds entre lignes parallèles. Toutes ces parcelles ont une profondeur respective de 325 pieds depuis le côté ouest de l'avenue Jourdan jusqu'à la ligne les bivisant de la parcelle du Couvent des Ursulines. Une autre étendue de terre X mesurant 101 pieds de face sur le côté est du canal de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 486 pieds 7 pouces quatre lignes sur la ligne le divisant de la propriété de Frank Tamutto et mesurant sur le côté de la promenade Florida (projetée) et 101 pieds de largeur sur la ligne des terres du Holy Cross College.

Deuxième—Une étendue de terre indivisée dans le Troisième District de cette ville, mesurant 911 pieds 7 pouces et 4 lignes de façade le long de la ligne nord de la Promenade Floride (projetée) sur 1512 pieds 8 pouces et 11 lignes en profondeur entre lignes parallèles jusqu'au sud de la rue Trésor (projetée) sur laquelle ligne de rue elle a une façade de 911 pieds 7 pouces et 4 lignes. Cette étendue est bornée du côté Est (ou plus bas) par le terrain actuellement en recensement possédé par les Sœurs Ursulines. Voyez le plan marqué A au bureau de Danziger & Tessier, 134 rue Carondelet.

Tous—Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 194, borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Dublin et Birch, autrefois Sixième. Le dit lot est désigné par le numéro 24 sur un plan dressé par D. M. Brosnan, ancien député voyer de ville, daté le 25 juillet 1901, annexé à un acte passé devant Wm Renaudin, notaire, le 21 mars 1901, suivant lequel plan le dit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette, la même largeur en arrière sur 150 pieds 6 pouces en profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot est désigné aussi par le No 24 et mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette sur 150 pieds 6 pouces sur un plan et croquis annexé à un acte de vente passé devant Fred Deibel, notaire, le 1er juin 1911 et dressé par Edgar Pillié, député voyer de ville, le 18 mars 1911.

Quatrième—Une certaine étendue de terrain située et est dans le Troisième District de la ville de la Nlle Orléans et contient 30 acres en étendue bornée du côté Nord par les eaux du lac Pontchartrain, du côté Est par des terres actuellement ou autrefois appartenant aux bien-fonds de Milne et les terres de Duroche, à l'Ouest par le Bayou St Jean et au Sud par les terres de Milne et plus pleinement décrite comme fraction 10 du territoire 12 S. R. 11 S. du district Sud-Est, sur la patente accordée par l'Etat de la Louisiane à Jos B. Bres, en février 1882, et recordée dans le livre des transferts 120, folio 893.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans de crédit, représente par billets portant 7 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur. l'acquéreur devant assumer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1912, 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication, acte de vente incluant le coût de tous certificats, devant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur

1 juin—1 2 9 16 23 30—juil 2

Jacobs-Gleason, Inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2412 rue Ste-Anne, Cottage Simple.

No 2415 rue Ste-Anne, Cottage Simple.

No 2439 Ste-Anne, enc. Rocheblave, Emplacement d'Affaires.

No 2333 rue Ste-Anne, Résidence à Deux Etages.

SUCCESSION D'ANGELINA LEONE, VEUVE DE GUISEPPE LEONE, No 97,705.

A l'Encan, MARDI, 9 JUILLET, à Midi.

Bourse des propriétés foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un précédent à un jugement signé par l'honorable Fred. D. King, Juge de la cour civile de district, Division B.

Jugement lu, rendu et signé dans la susdite cour le 31 mai 1912 et adressé à Jacobs Gleason, Inc., S. L. Jacobs, Encanteur, Bureau No 303 rue Carondelet, Je vendrai aux enchères publiques à la date ci-dessus nommée, la propriété suivante, à savoir—

Premier—Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine Tonti et Rocheblave lesquels deux lots forment ensemble le lot qui était désigné par le numéro 70 sur un plan dressé par Louis Bringier, architecte, annexé à un acte de vente devant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, le 3 juin 1844, lesquels dits terrains mesurent chacun en mesure américaine vingt cinq pieds de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles, étant la même propriété lequel dit feu Jos. Leone acquit d'Albert Cadeaux par un acte passé devant J. Henry Forcelle, ancien notaire en cette ville, le 26 avril 1897, enregistré au Bureau des Hypothèques, livre 164, folio 498.

Les améliorations comprennent ne No 2413 rue Ste Anne, un cottage simple contenant cinq chambres et No 2415, un cottage simple contenant six chambres et vestibule.

Second—Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Miro et Dumaine, et mesure soixante pieds six pouces de face à la rue Ste Anne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et en la parcelle le plus proche de la rue Tonti où le lot qui est désigné par le numéro 2, sur un plan dressé par Basin & Bocca, daté du 30 avril 1849, et déposé en l'étude de O. De Armas, ancien notaire, en cette ville, étant la même propriété lequel dit feu Jos. Leone, acquit de Mme Valentine Olivier, Vve de Wm Hasard Vredenburg Jr, par un acte passé devant B. H. Downing Jr, ancien notaire en cette ville, le 10 mars 1891, enregistré au Bureau des hypothèques, Livre 139, Folio 482.

Les améliorations comprennent une maison simple à deux étages No 2333 rue Ste Anne, contenant environ quatre chambres, etc.

Troisième—Une certaine parcelle de terrain situé dans le second district de cette ville, dans l'ile borné par les rues Ste Anne, Rocheblave Dumaine et Tonti, formant le coin des rues Ste Anne et Rocheblave et mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face à la rue Ste Anne sur quatre vingt dix de profondeur en ces lignes parallèles, ladite parcelle de terrain étant partie d'un lot de terrain désigné par le numéro 1 sur un plan de Pecquet et Crampon, architectes, daté du 12 mai 1866 et déposé en l'office de F. Grima, ancien notaire en cette ville, étant la même propriété que ledit feu Jos Leone acquit d'Henry Albert par un acte passé devant Geo. C. Freer, ancien notaire, en 6 janvier 1892, enregistré dans C. O B 141, folio 429. Les améliorations No 2439 rue Ste Anne, coin Rocheblave, à présent occupés comme magasin et résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans, représenté par billets des acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication. Les loyers à venir à l'acquéreur depuis la date du passage de l'acte de vente. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour l'année 1912 passer l'acte devant Robt Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les paiements différés devant être garantis par hypothèque spéciale contenant la stipulation de 10 0/0 d'honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent du prix d'achat

JACOBS-GLEASON INC.
S. L. JACOBS, Encanteur,
Legier & Gleason, James O'Connor, avocats.

2 juin—2 9 16 23 30—juil 2

VENTES A L'ENCAN.

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Antonio Sciambra et épouse Nos 100-713-100-748—Cour Civile de District, Div. D.—Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.

Le contenu d'une épicerie, consistant en stock, installations, etc., situé au coin des rues Villeré et France.

A l'encan LUNDI, le 10 juin 1912, à 11 heures A. M., sur les lieux, en vertu d'un ordre de la susdite Cour et adressé à N. J. Clesi, encanteur.

Conditions—Comptant sur les lieux.
N. J. CLESI, Encanteur.
Bureau, 921 rue Gravier.

P. J. Paterno, avocat.
8 juin—8 9 10

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 1101 Rue Cadiz,

Succession de Mme Ann Lee.

No 99,593—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur. Bureau No 338 rue Carondelet—le JEUDI, 11 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 24 mai 1912, dans l'affaire sus intitulée la propriété suivante sera vendue:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 291, borné par les rues Cadiz, Jena, Chestnut et Colisée, et mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue Cadiz sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot de terrain forme le coin des rues Cadiz et Chestnut. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant 5 chambres, hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1912 et déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acheteur devant James Boyd Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 3315

Rue Sud Robertson.

SUCCESSION D'ALBERT WASHINGTON ET SON EPOUSE, AGNES ELLIS.

No 96,320—Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet. — Le JEUDI, 27 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 23 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Une certaine parcelle ou lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les bâtisses et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième district de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Louisiana et les rues Magnolia (autrefois Arcadia), Sud Robertson, (autrefois Breslau) et Toledano, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par L. H. Pillié, voyer, déposé en l'office de N. B. Trist, notaire en cette ville et aussi par le même numéro, suivant un croquis annexé à un acte devant Andrew Hero Jr, notaire, comme quel Albert Washington acquit la propriété sur laquelle ladite parcelle de terrrain est située sur la rue Sud Robertson, autrefois Breslau, à une distance de 128 pieds de l'avenue Louisiana et s'étend de là le long de Sud Robertson, autrefois Breslau, de sa façade là dessus environ 139 pieds et a une profondeur sur la ligne de côté la plus proche de l'avenue Louisiana d'environ 50 pieds s'étendant de là vers le coin des rues Toledano et Sud Robertson, autrefois Breslau, sur l'hypothénuse ou plus long côté d'un triangle à angle droit, touchant la dite rue Sud Robertson, autrefois Breslau, en un point environ 260 pieds de l'avenue Louisiana.

Ladite portion de terre comprenant le lot No 3 de l'ilet 41, dans le faubourg Plaisance, lequel dit Albert Washington a acquis de Frederick Camors de la ville de la Nouvelle-Orléans d'après un acte de vente passé le 28 mars 1896, devant Andrew Hero Jr., notaire, enregistré dans le livre des transferts 161, folio 374.

Les améliorations comprenant un cottage simple No 3315 rue Sud Robertson, contenant 5 chambres, petit hangar, citerne, etc.

Conditions—Un moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être démontré par un billet de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles avec 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912, et de payer pour les frais de tous certificats des Cours des Etats Unis et certificat d'hypothèque et de transfert, et frais de notaire pour le passage de l'acte de vente et de l'enregistrement, ledit acte de vente devant être passé par Sol Weiss notaire résidant en la ville de la Nouvelle-Orléans. L'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Lyle Saxon, avocat.
26 mai—26—juin 2 9 16 23 27

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Wm R. Leary, Receveur, vs Mme Ellen Frombers.

No 99,918—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet— MARDI, le 9 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 20 mai 1912 et signé le 6 juin 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, Lse, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St-Charles, Première et Deuxième, formant le coin des rues Prytanée et Deuxième, et mesurant 126 pieds 6 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Deuxième de 177 pieds 4 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, et étant composé du tout des lots originaux Nos 1 à 5 inclusivement, et d'une partie du lot original No 6, sur un plan par L. Eisenmeister, voyer, daté du 21 avril 1860, déposé pour références en l'étude de Richard Brennan, ancien notaire. Les améliorations comprennent un cottage résidence commode, ayant 2 étages dans le fond, contenant environ 15 chambres, vestibule, chambre à bain, cabinet pour lingerie, etc., les allant une pour gaz et électricité, avant de cheminées en marbre dans les chambres principales

Conditions — Comptant, et l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1912; 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 9 16 23 30—juil 7 9

VENTES A L'ENCAN

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à l'encan, au plus haut enchérisseur, sans Limite ou Réserve.

Mme Blanche Lasseure, exécutrice, et al. vs Binche et Isabella Michell.

No 99,448—Cour Civile de District, division "D."

Un Lot de Propriété de Choix de Résidence dans les Quatrième et Sixième